M. Turgeon:

D. Avez-vous quelque idée du pourcentage des hommes qui subissent l'examen avec succès après avoir suivi le cours de formation?—R. Oui, 80 à 90 p. 100 environ dans chaque centre. Je dirais au moins 85 p. 100 ou davantage dans tout le Dominion.

M. Green:

D. Ces 37,000 qui ont été formés au cours de la dernière année furent-ils formés pour les besoins de l'industrie?—R. Non. Quelques-uns furent formés pour le C.A.R.C. et quelques-uns pour l'armée.

D. Combien pour l'industrie?-R. J'ai le chiffre; 28,591 jusqu'au 31

mars 1941.

M. Quelch:

D. Dans quelle mesure les facilités de formation répondent-elles aux demandes? J'entends, avez-vous de longues listes de postulants?—R. Jusqu'à tout récemment, oui, mais pas maintenant.

M. Green:

D. Le chiffre de 37,000 est aussi arrêté au 31 mars, n'est-ce pas?—R. Oui. Les chiffres arrêtés au 31 mars s'établissent comme suit: total, 37,871, dont 28,591 formés pour l'industrie; 6,093 pour le C.A.R.C., et 3,187 pour l'armée.

D. Quelle proportion des hommes formés pour l'industrie tomberait dans la catégorie des jeunes gens qui pourraient s'enrôler dans l'armée?—R. Je ne pourrais répondre à cette question de façon précise. Je pourrais décomposer par groupes d'âge le nombre de ceux qui suivent actuellement les cours de formation, et cette analyse indiquerait la proportion. Oui, je crois que je pourrais vous donner les chiffres pour la période allant du 1er janvier au 31 mars cette année, et vous pourrez faire une estimation si vous prenez les groupes d'âge suivant. Le nombre se répartit ainsi: 2,317, âgés de 16 à 19 ans; 3,122, âgés de 20 à 29 ans; 1,015, âgés de 30 à 39 ans; 907, âgés de 40 à 49 ans; et 346 âgés de 50 ans et plus. On peut dire à coup sûr que durant la dernière année le pourcentage des jeunes gens fut plus élevé que ces chiffres ne l'indiqueraient, parce que la modification de la ligne de conduite en faveur de la formation d'hommes plus âgés n'est entrée en vigueur qu'au mois de décembre dernier. Auparavant, c'est le programme de formation de la jeunesse qui prédominait.

M. Quelch:

D. Les agences de placement et ces centres de formation coopèrent-ils activement, à l'heure actuelle? Voici mon idée. Tous les députés, je crois, reçoivent des lettres d'hommes disant qu'ils veulent du travail, mais ces hommes sont priés de s'adresser aux agences de placement, où on leur dit qu'ils ne possèdent pas la formation requise. Ces hommes ne devraient-ils pas être envoyés automatiquement à des centres de formation pour y recevoir la préparation qui les rendrait aptes au travail?—R. Les instructions portent en ce sens. Je n'ai pu noter qui avait posé la question précédente,—je ne saurais dire si c'est vous, monsieur Quelch, qui vous êtes enquis au sujet des listes d'admissibles.

D. Oui, j'ai posé cette question.—R. Je sais qu'une école comptait plus

de 5,000 personnes sur sa liste d'admissibles, jusqu'à tout récemment.

M. Mackenzie (Neepawa):

D. Des personnes qui veulent être admises?—R. Oui, qui veulent être admises à suivre le cours de formation. Ainsi, nous ne pouvions suffire à la demande. Mais nous avons récemment éprouvé des difficultés à trouver des personnes admissibles à suivre certains cours préparatoires.